

Le 22 octobre 2020

Chers parents et tuteurs légaux,

Pour faire suite à l'annonce de la Province que les écoles de la grande région de Winnipeg ainsi que certaines municipalités rurales environnantes et la région du Nord, passaient du code jaune « prudence » à un code orange « restreint », la Division scolaire franco-manitobaine doit se préparer en conséquence afin d'offrir une éducation de qualité à tous nos élèves.

Que veut dire un code orange pour une école (selon le ministère de l'Éducation)?

- Les écoles demeurent ouvertes, mais elles doivent faire des efforts pour atteindre deux mètres de distanciation entre les élèves en salle de classe. Si ceci est impossible à réaliser, continuer le système de cohorte.
- Retrait de la majorité des meubles jugés non essentiels dans les salles de classe.
- Utilisation maximale des locaux de l'école incluant la bibliothèque et la salle de musique.
- Relocaliser certains groupes dans d'autres écoles qui auraient plus d'espace.
- Les élèves à besoins particuliers pourront continuer de recevoir leur éducation à l'école.
- Les élèves de la Maternelle à la 8^e année ont droit de recevoir de façon temporaire* l'éducation à distance.
- En ce qui a trait aux élèves de la 9^e à la 12^e année, c'est le statut quo.
- En ce qui a trait au transport scolaire, c'est le statut quo.

Vous comprendrez qu'avec ces changements, la DSFM doit réajuster le tir et nous avons besoin de votre aide. Afin de bien préparer nos écoles et notre service de transport, nous demandons aux parents des élèves de la Maternelle à la 8^e année de répondre à un court sondage qui vous sera envoyé par courriel ou de remettre ce formulaire rempli à l'école de votre enfant **avant le lundi 26 octobre 2020**.

Option A – École en mode présentiel

Mon enfant (mes enfants) continuera à fréquenter l'école.

Option B – École à distance

Mon enfant (mes enfants) fera l'école à distance.

École : _____

Nom de l'élève : _____ Niveau: _____

* Il est important de bien comprendre qu'une fois que vous avez fait votre choix, celui-ci est pour l'entièreté que l'école se trouve en code orange. Une fois que les écoles reviennent à un code jaune ou vert, l'éducation à distance se termine. Le format de l'éducation à distance est à déterminer suite à la réception des sondages. Les détails suivront la semaine prochaine.

Veuillez agréer, chers parents et tuteurs légaux, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur général,



Alain Laberge

AL/am

1263, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R5K 0S1

tél. : 204 878-9399 et 1 800 699-3736
téléc. : 204 878-9407

www.dsfm.mb.ca

Apprendre et grandir ensemble